

La CFTC dénonce les orientations proposées aujourd'hui par le gouvernement.

***La CFTC dans l'action pour un monde,
plus humain dans la santé***

Nous dénonçons la politique d'austérité du gouvernement par la manipulation des comptes de l'assurance maladie en défaveur des établissements de santé.

La CFTC exige le maintien de tous les postes avec des conditions de travail décentes. L'accès aux soins doit être garanti et la qualité pour tous et toutes.

La CFTC réaffirme que la baisse des moyens octroyés aux services, ont des effets pervers sur les professionnels et sur la sécurité des patients.

***« Comment prendre Soins des patients, si nos
institutions ne prennent pas Soins des
professionnels ? »***

**Non Madame la MINISTRE !!!, les personnels ne
peuvent pas payer vos factures !!!
Et servir de variable d'ajustement !**

Ce qui conduit la CFTC à exiger :

- **La non remise en cause des avantages sociaux**
- **Une organisation de travail participative des personnels**
- **Des horaires partagés en équipe, en évoluant vers la suppression des coupures, des 12 heures imposées qui nous rappellent ne sont que dérogatoires.**
- **La CFTC exige une meilleure gestion du personnel, la titularisation des CDI et CDD , rapidement comme le prévoit, la réglementation en vigueur du 12 mars 2012 relatif à la résorption aux emplois précaires.**
- **Le développement des formations et l'octroi de promotions professionnelles, indispensables pour garantir une bonne évolution de carrière des personnels et pour maintenir les emplois qualifiés.**

- **L'amélioration et la progression des salaires sont très attendues par le personnel.**
- **La poursuite des reclassements des professionnels au 1^{er} juillet doit être assuré (les cadres, IADE, IBODE, puéricultrices, IDE en A)**

Le secteur des personnes âgées

Les conditions de travail sont devenues de plus en plus pénibles pour le personnel et difficiles pour les résidents, qui par faute de moyens, ne permettent plus de défendre les emplois nécessaires, pour une meilleure prise en charge des soins de qualité en sécurité qui leur sont dues.

(Exemple.....une nutrition insuffisante et inadaptée, complétée par des perfusions pour réhydrater la personne âgée, une animation inexistante faute de personnel.)

La CFTC soutient le plan grand âge qui prévoit pour les personnes âgées en GIR 1 et 2, un ratio d'un agent pour 1 personne âgée au lit.

La CFTC refuse que le personnel paie une politique de sous financement des besoins de santé et de réduction du coût du travail, elle ne peut admettre un nouveau degré dans cette nouvelle régression et dégradation des prises en charge des personnes âgées.

Sur le plan financier, la CFTC, propose l'affectation des taxes sur le tabac, alcool, à 100%, des recettes à l'Assurance Maladie ainsi que la perte des recettes par le travail dissimulé. **A QUI LA FAUTE ?**

Mobilisez-vous par toutes actions à votre disposition :

- **Grève ou manifestation le 25 juin 2015**
- **En communiquant par tous les moyens à votre disposition sur nos revendications**